

vous changez  
d'opérateur internet ?

DU 11 FÉVRIER AU 6 AVRIL 2016



OFFRE DE REMBOURSEMENT

# JUSQU'À 100 € DE REMBOURSEMENT

SUR VOS FRAIS DE RESILIATION INTERNET

Si vous changez de fournisseur d'accès à internet et souscrivez à une offre Sosh mobile + Livebox en restant minimum 2 mois, Sosh vous rembourse dans la limite de 100€ les frais de résiliation ou les mois d'abonnement restant à échoir jusqu'au terme de l'engagement facturés par votre ancien fournisseur d'accès à internet.

**Offres Sosh mobile + Livebox sans engagement (frais de résiliation de l'accès internet de 50 €).**

**Offre réservée aux particuliers soumise à conditions, valable en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité.**

Offre différée de remboursement, valable pour toute première souscription, entre le 11 février et le 6 avril 2016, à une offre Sosh mobile + Livebox pour toute résiliation d'une offre internet haut débit ou très haut débit auprès d'un autre opérateur qu'Orange après le 11/12/2015, sous réserve de rester abonné 2 mois minimum à l'offre Sosh mobile + Livebox, et de l'envoi des pièces justificatives.

Remboursement sur facture du montant du forfait mensuel de l'abonnement, à compter de la facture suivant l'acceptation du dossier et sur les factures suivantes (sous réserve de rester abonné à l'offre Sosh mobile + Livebox), dans la limite de 100€. En cas de résiliation de l'abonnement avant remboursement complet sur factures, le remboursement de la différence sera fait par chèque.

Un seul remboursement par abonnement Sosh mobile + Livebox, effectué sur facture dans les 8 semaines suivant la réception complète des pièces justificatives et du coupon de remboursement avant le 06/06/2016 inclus, le cachet de La Poste faisant foi.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33734 Bordeaux Cedex 9, avec la copie de votre pièce d'identité.

## COMMENT PROFITER DE L'OFFRE

**1. Abonnez-vous à une offre Sosh mobile + Livebox avant le 06/04/2016 inclus**

**2. Choisissez le mode d'envoi de votre demande :**

**- sur Internet, pour un traitement plus rapide de votre demande,** en remplissant et en validant le formulaire internet disponible à l'adresse suivante : <http://formulaires.services.orange.fr/920>

Les justificatifs listés ci-dessous doivent être obligatoirement transmis sur internet en suivant les indications présentes dans le formulaire. Le formulaire doit être envoyé avant le 06/06/2016 inclus.

**ou**

**- par courrier,** en remplissant le coupon ci-dessous avec vos coordonnées et en joignant obligatoirement les justificatifs listés ci-dessous sous enveloppe suffisamment affranchie au tarif en vigueur avant le 06/06/2016 inclus, le cachet de La Poste faisant foi, à :

**SOSH MARKETING - ODR Jusqu'à 100 €  
Changement d'Opérateur internet  
TSA 80005**

**33627 BORDEAUX CEDEX 9**

*ATTENTION, toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme non conforme et ne sera pas prise en compte.*

**3. Justificatifs à renvoyer soit par internet soit par courrier :**

- une copie de l'e-mail confirmant la souscription à un forfait Sosh mobile + Livebox (ADSL ou Fibre) **ou** une copie de la 1ère facture (papier ou électronique) portant l'abonnement à un forfait Sosh mobile + Livebox (ADSL ou Fibre)

- une copie de la facture attestant des frais de résiliation de votre précédent opérateur, émise après le 11/12/2015.

**4. Suivez votre dossier sur** [suiviodr.orange.fr](http://suiviodr.orange.fr)

## J'ai souscrit à une offre Sosh mobile + Livebox

N° de ligne Sosh (obligatoire)

Mes coordonnées (à inscrire en MAJUSCULES)

Nom  Prénom

Adresse

Code postal  Ville

Date et signature



cadre réservé à Sosh

Bon validé

RM712 6021719